



BNP PARIBAS



**MINISTÈRE
CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FEMMES
ET LES HOMMES,
DE LA DIVERSITÉ ET DE
L'ÉGALITÉ DES CHANCES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

bpifrance

CHARTRE D'ENGAGEMENTS EN FAVEUR DE L'ENTREPRENEURIAT DES FEMMES

2021-2023

ENTRE LES SOUSSIGNES :

L'Etat, représenté par Madame Elisabeth MORENO, Ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances,

Ci-après dénommé l'« Etat »,

D'une part,

Bpifrance, Société Anonyme au capital de 5 440 000 000 euros immatriculée au registre du commerce de Créteil et dont le siège est situé au 27-31 avenue du Général Leclerc 94710 Maisons-Alfort cedex, représentée par Monsieur Nicolas DUFOURCO, agissant en qualité de Directeur général, dûment habilité à l'effet des présentes,

Ci-après dénommée « Bpifrance »,

D'autre part,

et

BNP PARIBAS, société anonyme enregistrée au RCS Paris n°662042449, ayant son siège au 16, boulevard des Italiens 75009 Paris, représentée par Marguerite BERARD, agissant en qualité de Directrice des Réseaux France et membre du Comité Exécutif de BNP Paribas dûment habilitée à l'effet des présentes

Ci-après dénommée « BNP Paribas » ou la « Banque »,

1. Préambule

Dans la continuité des actions nationales engagées depuis 2006, l'Etat et Bpifrance unissent leurs efforts pour promouvoir et développer l'entrepreneuriat des femmes, convaincus qu'il constitue à la fois un moyen d'émancipation économique et un levier pour le développement, la croissance et l'innovation. Dans le cadre d'un accord cadre en faveur de l'entrepreneuriat des femmes sur la période 2021-2023, ils se donnent pour ambitions de :

- Faciliter l'accès et développer une offre d'accompagnement favorable à la création/reprise et à la croissance des entreprises dirigées par des femmes, notamment dans les territoires fragiles et auprès des jeunes ;

- Favoriser l'accroissement des financements accordés aux femmes créatrices et repreneuses d'entreprises ;
- Contrer les stéréotypes de genre qui peuvent affecter les acteurs de l'écosystème entrepreneurial ;
- Mobiliser l'ensemble des acteurs de l'écosystème de la création d'entreprise et contribuer ainsi à la coordination et la promotion des actions en faveur de l'entrepreneuriat des femmes.

Pour porter ces ambitions, l'Etat et Bpifrance souhaitent notamment s'associer aux réseaux bancaires qui s'engagent en faveur de l'entrepreneuriat des femmes.

A l'instar des partenariats mis en place avec BNP Paribas et les Caisses d'Epargne depuis 2018 et afin de favoriser l'accroissement des financements accordés aux femmes créatrices et repreneuses d'entreprises, de nouveaux partenariats sont noués avec les établissements bancaires qui s'engagent en faveur de l'entrepreneuriat des femmes.

BNP Paribas a pris des engagements de longue date en faveur de la promotion et du développement de l'entrepreneuriat féminin. En effet, dès 2014, la Banque a signé une convention de partenariat avec l'Etat (6 février 2014) et a publié avec son partenaire WBMI, un livre aux éditions Eyrolles intitulé « Entreprendre au Féminin ». Depuis cette date, BNP Paribas prend, chaque année, des engagements publics en faveur de l'entrepreneuriat féminin.

Le fort ancrage de BNP Paribas chez les entreprises, en France et à l'étranger, lui permet de largement déployer son action à la fois sur l'ensemble du territoire mais également de les accompagner à l'international.

Convaincue qu'accompagner l'entrepreneuriat des femmes, c'est soutenir leur croissance et celle de l'économie, BNP Paribas souhaite associer ses efforts à ceux de l'Etat, de Bpifrance et de l'écosystème entrepreneurial pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes qui créent et reprennent des entreprises à travers plusieurs engagements :

2. Engagements

Engagement 1 : Accélérer le développement de l'entrepreneuriat des femmes en mettant en place des partenariats au niveau national et dans les territoires avec les acteurs de la création d'entreprise

Des partenariats financiers avec une dimension communication et opérationnelle, sont mis en place en 2021 par la Banque sur l'ensemble du territoire et concernent :

- L'accompagnement des créatrices d'entreprises et dirigeantes de TPE avec les réseaux :
 - Les Premières
 - Bouge Ta Boite (et ses cercles)
 - Femmes des Territoires
 - Femmes Chefs d'Entreprises France (FCE)
 - Initiative France
- La visibilité et mise en lumière des femmes entrepreneures grâce à :
 - Be a Boss et ses 6 événements en région
 - Women Equity Partners et son palmarès d'entreprises de croissance au niveau national,

- L'accompagnement de la croissance dans le cadre de programmes d'accélération :
 - The Galion Project * BNP Paribas pour les starts-ups « féminines » de la tech
 - « Destination ETI au Féminin » pour des dirigeantes de PME, programme co construit avec Pacte PME

Engagement 2 : Participer aux plans d'Action Régionaux pour l'entrepreneuriat des femmes (PAREF) 2021-2023

A l'instar de la période précédente de 2018 à 2020, la Banque s'engage à :

- Mobiliser l'ensemble de ses Directions régionales dès lors que l'Etat, Bpifrance et les présidents de Régions initient la signature ou le renouvellement des Plans d'Actions Régionaux ;
- Animer en direct son réseau de responsables régionaux de l'entrepreneuriat féminin et vérifier au long de l'année la mise en œuvre des actions préconisées dans les Plans d'Actions Régionaux ;
- Communiquer en interne sur l'avancement des Plans d'Actions Régionaux, région par région.

La participation de BNP Paribas est à la fois financière au travers de l'accompagnement de partenaires réseaux féminins comme Bouge Ta Boite, Femmes Chefs d'Entreprise ou Réseau Les Premières, mais aussi extra financière au travers d'un ensemble d'actions menées par BNP Paribas dans le cadre de son engagement national et régional en faveur de l'Entrepreneuriat Féminin (piloté par un Responsable régional de l'Entrepreneuriat féminin).

Par exemple, BNP Paribas propose un accompagnement de réseaux féminins dédiés aux créatrices d'entreprises et dirigeantes de TPE, comme Bouge Ta Boite par la mise à disposition d'expertises, de temps de ses équipes de référent.e.s et de locaux. Des cercles d'une vingtaine d'entrepreneures (une seule par profession) appelées « Bougeuses » se réunissent une fois tous les quinze jours pour échanger des bonnes pratiques, pour développer leur potentiel, et accroître leur Chiffre d'Affaires. Actuellement plus de 50 Directrices d'agence de BNP Paribas ont rejoint les cercles de « Bougeuses » dans toutes les régions pour partager leur expertise, tout en mettant à disposition les locaux de BNP Paribas (Lorsque le contexte sanitaire le permet).

Engagement 3 : sensibiliser, former et animer les conseillers et conseillères de la Banque à l'accueil des femmes entrepreneures

BNP Paribas compte à date, 200 référent.e.s Entrepreneuriat Féminin (Chargés d'affaires, directeurs ou directrices d'agence, experts crédit...) réparties sur toute la France. Une fois par trimestre a minima, ils sont informés sur l'actualité de l'Entrepreneuriat Féminin (et nos partenariats avec les réseaux de l'Entrepreneuriat féminin) par des calls / visios ou réunions. Ils sont sensibilisés une fois par an aux spécificités de l'entrepreneuriat féminin.

Par ailleurs, la Banque s'engage à continuer à :

- Informer ses Chargé.es d'Affaires sur les spécificités de l'entrepreneuriat féminin ;
- Communiquer sur les bonnes pratiques via son intranet national et ses pages dédiés à l'entrepreneuriat féminin ;
- Informer ses Chargé.e.s d'Affaires réparti.e.s sur l'ensemble du territoire de l'existence d'une enveloppe de financement annuelle destinée à favoriser l'accroissement des

- financements des projets de nos clientes entrepreneures ;
- Suivre l'évolution de l'utilisation de cette enveloppe, région par région, segment par segment ;
- Informer les femmes sur les outils bancaires et non bancaires utiles au financement du développement de leurs entreprises, dont les levées de fonds, dans le cadre de ses ateliers ConnectHers,
- Favoriser la mixité au sein des équipes d'investissement de la banque et au sein de ses investissements en fonds propres : signature en 2020 des chartes SISTA pour le capital risque en faveur de start ups de la tech dirigées par des femmes, et France Invest pour le capital investissement en faveur de sociétés dirigées par des femmes

Engagement 4 : Porter une attention particulière en matière de communication pour valoriser l'entrepreneuriat des femmes

En 2017, BNP Paribas a lancé le programme #Connecthers qui vise à accélérer son action en faveur du développement de l'entrepreneuriat féminin sur l'ensemble du territoire.

#ConnectHers a l'ambition de :

- Connecter les femmes entrepreneures aux bons acteurs, en favorisant les rencontres et le partage grâce à des événements fédérateurs au sein de leur écosystème professionnel régional et local;
- Leur proposer un parcours en fonction du stade développement de leur entreprise, et de leur ADN : de la start up de la tech à la PME ou l'ETI
- Informer les femmes sur les sujets clés, en les invitant aux ateliers pédagogiques #ConnectHers de BNP Paribas sur des thématiques concrètes ;
- Présenter aux entrepreneures ses partenaires à Paris et en régions à chaque étape de leur projet ;
- Proposer aux femmes entrepreneures des financements adaptés à leurs besoins : du financement bancaire aux levées de fonds.
- Accéder à des événements inspirants pour les femmes entrepreneures. Pour exemple en 2017, 2018 et 2019, BNP Paribas a organisé une journée de femmes entrepreneures rassemblant à Roland Garros 300 entrepreneures de l'ensemble du territoire.

En 2020, La Banque a :

- Lancé une page vitrine LinkedIn #ConnectHers pour valoriser l'entrepreneuriat féminin au travers d'interviews, ou de portraits de femmes entrepreneures.
- Actualisé le kit de communication #ConnectHers réalisé en 2017. Il est à la disposition de l'ensemble du réseau France ;
- Réalisé une vidéo #ConnectHers


Par ailleurs, pour valoriser l'entrepreneuriat des femmes, la Banque est partenaire en 2021 de :

- Madame Figaro pour son Prix Business with Attitude en 2021;
- Les Echos pour un Cycle Entrepreneuriat Féminin dans le cadre de leur nouveau salon des entrepreneurs : Go Entrepreneurs

3. Durée, suivi et pilotage de la Charte

Cette charte prend effet à compter de la date de sa signature et jusqu'au 31 décembre 2023. Un comité composé de l'Etat, Bpifrance et des partenaires signataires des chartes d'engagements se réunira une fois par an au minimum afin d'en assurer le suivi et le pilotage.

Fait à Paris, le 23 avril 2021
En trois (3) exemplaires originaux




Pour l'Etat

Madame Elisabeth MORENO
Ministre chargée de l'Égalité entre les femmes
et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances

Pour Bpifrance

Monsieur Nicolas DUFOURCO
Directeur général



Pour BNP Paribas

Madame Marguerite BERARD
Directrice des Réseaux France,
Membre du Comité Exécutif